



Grille d'information détaillée

TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018

Nom du tirage : Lac Audet

Code de tirage : TE0901

Nombre de terrains : 1

Proximité du plan d'eau

Riverains	✓
Semi riverains	
Non riverains	

Type d'attribution

Location	✓
Vente	

DESCRIPTION DES TERRAINS

Localisation

Région administrative : Côte-Nord

MRC : Caniapiscau

Municipalité : Rivière-Mouchalagane

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : Canton Chiasson

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) :

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 22N16-0201

Accès

Trajet : À environ 11 km de la route 389 dans le secteur de l'ancienne Ville de Gagnon

Accessibilité/Moyen de transport : Véhicule

Caractéristiques physiques du plan d'eau

Superficie (ha) : 136

Caractéristiques fauniques

Zone de chasse : 19 Sud (partie nord-ouest)

Principales espèces pêchées : Ombre de fontaine

Terrain

Dimension (m) x (m) : 50 x 80

Superficie (m²) : 4000

Infrastructures disponibles : Non

Arpentage/Lotissement : Non

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- Les chemins d'accès à partir du chemin principal devront être construits aux frais du locataire, dans certain cas.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Pour des informations générales sur la location d'emplacement de villégiature, visitez le www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits
- Le locataire dont la terre louée est située sur le territoire d'une ZEC doit acquitter certains autres frais (frais de circulation, droits de pêche, etc.). Veuillez contacter la ZEC (*nom de la ZEC*) pour plus de détails.
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.

COÛTS PAR TERRAIN

Terrain offert en Location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains. Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (M ²)	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
	4000	291 \$	127.62 \$	387.47 \$		806.09 \$

* Les montants incluent la TPS et TVQ.

COORDONNÉES UTILES

Information sur ce tirage au sort

(Terrain, loyer, attribution, conditions de location)

MRC de Caniapiscau
100, rue le Carrefour
Fermont (Québec) G0G 1J0
Téléphone : 418-287-5339
Site Internet : www.caniapiscau.net
Courriel : iboudreau@caniapiscau.net

Travaux sur les terres du domaine de l'État

(Permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Unité de gestion des ressources naturelles de Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Anticosti
456, avenue Arnaud, bureau 1.03
Sept-Îles (Québec) G4R 3B1
Téléphone : 418-964-8300
Télécopieur : 418-964-8680
Courriel : cote-nord@mffp.gouv.qc.ca
Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/les-forets/permis-et-autorisations

Activités fauniques

(Information réglementaire sur la chasse, la pêche et le piégeage)

Service à la clientèle du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ligne sans frais : 1 877 346-6763
Courriel : services.clientele@mffp.gouv.qc.ca
Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele

Vous pouvez aussi joindre :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Bureau de protection de la faune de Baie-Comeau
20, boulevard Comeau, 1^{er} étage, bureau 2.10
Téléphone : 418-294-8138
Courriel : cote-nord@mrnf.gouv.qc.ca

Permis de construction

MRC de Caniapiscau
100, rue le Carrefour
Fermont (Québec) G0G 1J0
Téléphone : 418-287-5339
Courriel : mrc@caniapiscau.net
Site web : www.caniapiscau.net

Information géographique

(Cartographie topographique et thématique, photographie aérienne, imagerie satellite)

MERN - Géoboutique Québec
Téléphone : 1 866 226-0977
Courriel : geoboutique@mern.gouv.qc.ca
Site web : geoboutique.mern.gouv.qc.ca